



La production de chaleur représente la moitié de la consommation énergétique nationale et participe pour une part significative aux émissions de CO2.

Pour respecter les objectifs du paquet européen énergie-climat, **les énergies renouvelables devront représenter 23% de la consommation énergétique nationale en 2020.**

L'ADEME soutient les maîtres d'ouvrage qui recourent aux énergies renouvelables et notamment au solaire thermique, pour leurs projets en proposant son expertise technique et en co-finançant les études et les investissements. Forte de son réseau d'acteurs professionnels, de ses outils techniques et de son retour d'expérience, l'ADEME soutient les projets de la conception à la réalisation.

INVITATION

L'ADEME vous invite à participer à un atelier « L'accompagnement de l'ADEME dans vos projets solaire thermique » le jeudi 9 mars 2017 de 10h00 à 12h00 à Eurexpo Lyon (salle Lumière), dans le cadre du salon BePOSITIVE.

Programme



L'accompagnement ADEME aux porteurs de projets solaire thermique, Fabrice BETTWY ADEME Auvergne Rhône Alpes



La démarche SOCOL pour des réalisations en chaleur solaire collective 100% confiance, Edwige PORCHEYRE, ENERPLAN



Le témoignage d'un porteur de projet (à confirmer)



Questions-réponses

**Si vous souhaitez participer à cette conférence,
merci de vous inscrire via le site : www.my-invite.com
code à 5 chiffres : 17302
avant le mardi 28 février 2017.**